

2, route de Clisson

Code postal : 44190

Tél : 02.40.54.76.38

mairie.saintluminedeclisson@orange.fr

COMPTE-RENDU SOMMAIRE DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 11 MARS 2021

1°) Budget de la commune – Compte de gestion 2020

Le Conseil Municipal approuve le compte de gestion 2020, dressé par Madame la Trésorière de Clisson, pour le budget de la commune. Ce dernier est le reflet du compte administratif dressé par Madame le Maire.

2°) Budget de la commune – Compte administratif 2020

Le compte administratif 2020 pour le budget de la commune est approuvé par le Conseil Municipal. Il s'établit comme suit :

COMPTE ADMINISTRATIF 2020			
BUDGET DE LA COMMUNE			
SECTION DE FONCTIONNEMENT			
Dépenses		Crédits ouverts	Crédits employés
011	Charges à caractère général	352 628,48	294 395,29
012	Charges de personnel et frais assimilés	741 850,00	735 078,98
65	Autres charges de gestion courante	227 050,00	181 406,91
66	Charges financières	58 792,97	58 792,97
67	Charges exceptionnelles	38 740,74	37 772,58
014	Atténuations de produits	3 052,84	3 052,84
022	Dépenses imprévues	12 000,00	-
042	Opérations de transfert entre les section	6 490,00	3 373,64
023	Virement à la section d'investissement	186 633,62	-
	TOTAL	1 627 238,65	1 313 873,21
Recettes			
		Crédits ouverts	Crédits employés
013	Atténuations de charges	17 246,00	30 422,89
70	Produits des services, du domaine, ...	168 552,00	117 869,34
73	Impôts et taxes	752 565,00	801 353,00
74	Dotations, subventions et participations	488 032,55	522 185,80
75	Autres produits de gestion courante	29 000,00	26 832,61
76	Produits financiers	-	2,53
77	Produits exceptionnels	45 500,00	1 169,36
002	Résultat reporté	126 343,10	126 343,10
	TOTAL	1 627 238,65	1 626 178,63
	Excédent de fonctionnement		312 305,42

SECTION D'INVESTISSEMENT				
Dépenses		Crédits ouverts	Crédits employés	Restes à réaliser
20	Immobilisations incorporelles	16 939,20	10 358,20	4 086,00
204	Subvention d'équipement reçues	29 342,01	18 675,17	-
21	Immobilisations corporelles	88 850,25	59 516,92	6 513,12
23	Immobilisations en cours	324 565,18	230 573,92	10 279,20
16	Emprunts et dettes assimilées	112 578,58	112 578,58	-
4581	Opérations sous mandat	50 000,00	-	-
001	Solde d'exécution négatif reporté	621 419,99	621 419,99	-
	TOTAUX	1 243 695,21	1 053 122,78	20 878,32
Recettes		Crédits ouverts	Crédits employés	
13	Subventions d'investissement	248 401,79	254 574,92	
16	Emprunts et dettes assimilées	9 825,33	-	
10	Dotations, fonds divers et réserves	58 301,37	74 681,33	
1068	Excédent de fonctionnement capitalisé	625 043,10	625 042,90	
21	Immobilisations corporelles		3 301,20	
23	Travaux en cours		2 336,46	
024	Produit des cessions	59 000,00	-	
4582	Opérations sous mandat	50 000,00	-	
040	Opérations de transfert de section à section	6 490,00	3 373,64	
021	Virement de la section de fonctionnement	186 633,62	-	
	TOTAUX	1 243 695,21	963 310,45	
	Déficit d'investissement		89 812,33	

3°) Budget de la commune – Affectation des résultats 2020

Les résultats de l'année 2020 du budget de la commune, seront affectés sur le budget 2021, de la manière suivante :

- Excédent de fonctionnement : 312 305,42 €
 - ⇒ 89 812,33 € seront affectés à la section d'investissement pour combler le déficit de la section d'investissement.
 - ⇒ Le reliquat, soit 222 493,09 € sera reporté en section de fonctionnement.
- Déficit de la section d'investissement : 89 812,33 €
 - ⇒ Report en dépense d'investissement de la section d'investissement.

4°) Budget du service public de l'assainissement – Compte de gestion 2020

La compétence assainissement a été transférée le 1^{er} janvier 2020 à Clisson Sèvre et Maine Agglo. Par conséquent, aucune opération comptable n'a été enregistrée au niveau de la commune depuis cette date.

Néanmoins, à la demande de la Direction des Finances Publiques, le Conseil Municipal approuve un compte de gestion pour ce budget. Ce dernier retrace les derniers flux financiers enregistrés au niveau de la Trésorerie et le transfert du bilan vers Clisson Sèvre et Maine Agglo.

5°) Budget du lotissement des Fromentaux 2 – Compte de gestion 2020

Le Conseil Municipal approuve le compte de gestion 2020, dressé par Madame la Trésorière de Clisson, pour le budget du lotissement de Fromentaux 2. Ce dernier est le reflet du compte administratif dressé par Madame la Maire.

6°) Budget du lotissement des Fromentaux 2 – Compte administratif 2020

Le compte administratif 2020 pour le budget du lotissement des Fromentaux 2 est approuvé par le Conseil Municipal.

Il peut se résumer comme suit :

COMPTE ADMINISTRATIF 2020			
BUDGET DU LOTISSEMENT DES FROMENTAUX 2			
SECTION DE FONCTIONNEMENT			
Dépenses		Crédits ouverts	Crédits employés
011	Charges à caractère général	124 082,09	27 650,72
65	Autres charges de gestion courante	1,59	1,59
	TOTAL	124 083,68	27 652,31
Recettes		Crédits ouverts	Crédits employés
77	Produits exceptionnels	-	4 147,63
002	Résultat reporté	124 083,68	124 083,68
	TOTAL	124 083,68	128 231,31
	Excédent de fonctionnement		100 579,00

7°) Budget du lotissement des Fromentaux 2 – Affectation du résultat

L'année 2020 sera la dernière année pour le budget du lotissement des Fromentaux 2. En effet, l'ensemble des travaux sont terminés et l'ensemble des lots sont vendus.

A cet effet, l'excédent de fonctionnement de 100 579 € sera reporté en section de fonctionnement du budget de la commune 2021.

8°) Demande de subvention au titre de la répartition des amendes de police 2021

Comme chaque année, le Conseil Municipal sollicite une subvention au titre de la répartition des amendes de police. Ces subventions visent à financer des aménagements concernant la sécurité.

La demande portera, en 2021, sur des aménagements aux villages du Fresne et du Mortier Mainguet pour un montant estimé à 42 880 € HT.

Janik RIVIERE,
Maire